

Le style direct / le style indirect et le style indirect libre.

I. **Au style direct**, on rapporte exactement les paroles d'un personnage, telles qu'elles ont été prononcées.

- On utilise donc **la ponctuation** du dialogue (: - «). Les deux-points, les tirets et les guillemets.
- On conserve **les temps verbaux** utilisés par le personnage dont on rapporte les propos.
- On garde également **les personnes, les marques de lieu et de temps** qu'il avait choisies.
- Enfin, on conserve toutes **les caractéristiques vivantes du langage oral** : apostrophe, interjection, exclamation...

Ex : Le professeur m'a dit : -« Oh ! C'est un travail bâclé, je ne suis pas satisfait de toi. »

II. **Au style indirect**, on intègre les paroles d'un personnage sans interrompre le récit, dans une proposition subordonnée.

- La ponctuation du discours direct disparaît donc (« - ?!). Toutes les phrases deviennent déclaratives.
- Les temps verbaux deviennent ceux du récit, en respectant les règles de concordance des temps.
- Les marques de personnes grammaticales (adjectifs possessifs, pronoms personnels, pronoms possessifs) dépendent de celui qui rapporte les paroles.
- Les marques de temps et de lieu sont modifiées.
- Les caractéristiques du langage oral disparaissent.

Ex : Le professeur m'a dit que c'était un travail bâclé et qu'il n'était pas satisfait de moi.

Le style indirect est employé pour rapporter des paroles. Ce rapport nécessite quelques transformations grammaticales.

1) Les mots de liaison :

➤ Si la phrase est déclarative ou exclamative, j'emploie le mot de liaison « **que** ».

Ex : Il dit : -« Je ne me sens pas très bien. »

⇒ **Il dit qu'il ne se sent pas très bien.**

➤ Si la phrase est impérative, j'emploie l'infinitif du verbe qui est à l'impératif, précédé de « **de** »

Ex : Mon frère me conseille : -« prends soin de ta petite sœur. »

⇒ **Mon frère me conseille de prendre soin de ma petite sœur.**

➤ Si la phrase est interrogative, Je regarde si elle est totale ou partielle :

L'interrogation est dite totale quand on peut y répondre par « oui » ou par « non ». Nous utilisons alors, dans la transformation indirecte, l'adverbe interrogatif « **si** »

Ex : Il me demande : -« As-tu fait tes devoirs ? »

⇒ **Il me demande si j'ai fait mes devoirs.**

L'interrogation est dite partielle quand on ne peut répondre ni par « oui » ni par « non ». Dans la transformation indirecte, on reprend généralement les mots interrogatifs de l'interrogation indirecte.

Ex : Il se demande : -« Comment cela finira-t-il ? »

⇒ **Il se demande comment cela finira.**

Remarques :

a) Il me demande : -« Qu'est-ce que tu fais ? » ⇒ Il me demande ce que je fais.

b) Si le verbe introducteur est « questionner » ou « interroger », on ajoute « **pour savoir** ».

Ex : Il me questionne : -« pourquoi pleures-tu ? »

Il me questionne pour savoir pourquoi je pleure.

2) Concordance des temps :

Si le **verbe introducteur** est au passé (passé composé, passé simple, imparfait, plus-que-parfait, passé antérieur) la concordance des temps doit être appliquée :

Style direct	Style indirect
Présent	Imparfait
Imparfait	Imparfait
Passé composé	Plus-que-parfait
Passé simple	Plus-que-parfait
Futur simple	Conditionnel présent
Futur antérieur	Conditionnel passé
Impératif	Infinitif (ou subjonctif)

3) Les marques de temps et de lieu :

Style direct	Style indirect
Ici	Là
À cet endroit	À cet endroit-là
Aujourd'hui	Ce jour-là / le jour même
Maintenant	À ce moment-là
Hier	La veille
Avant-hier	L'avant-veille
Il y a trois jours	Trois jours auparavant
Demain	Le lendemain
Dans trois jours	Trois jours plus tard
L'année dernière	L'année précédente
L'année prochaine	L'année suivante

III. Le style indirect libre

- Au style indirect libre, on insère des paroles dans le récit sans marque explicite : il n'y a ni verbe introducteur, ni mot subordonnant, ni ponctuation particulière.
- Les paroles sont presque totalement intégrées à la narration. Les temps verbaux respectent les règles de concordance des temps ; les marques de temps, de lieu, les personnes grammaticales, sont celles du récit (comme au style indirect).
- Mais le discours indirect libre offre des possibilités d'expression plus riches que le discours indirect : il peut conserver des apostrophes, des exclamations, des interrogations, des expressions familières...
- Il permet de reproduire les propos prononcés par un personnage, mais aussi ses pensées par un monologue intérieur inséré dans le récit.

Ex : Elle abandonna la musique. Pourquoi jouer ? Qui l'entendrait ? (...) ce n'était point la peine de s'ennuyer à étudier. (Flaubert – Madame Bovary)

Ex : Plantée devant l'Assommoir, Gervaise songeait. Si elle avait deux sous, elle serait entrée boire la goutte. Peut-être qu'une goutte lui aurait coupé la faim. Ah ! elle en avait bu des gouttes ! (Zola – L'Assommoir)